Envoyé en préfecture le 08/06/2023
Reçu en préfecture le 08/06/2023
Publié le
ID : 064-246400337-20230601-D2023_70-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2023-70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 1er juin 2023)

Date de convocation : 15 mai 2023
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 29
Nombre de délégués votants : 29

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 1er juin 2023 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes MOURTEROT, BERGES, CANDAU, LAHOURATATE, GANTCH, BARRAQUE, CASSOU, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CASADEBAIG, MONGAUGE, LABERNADIE, CACHELOU, GARROCQ.

Présent suppléant : M. CASAU.

Absents ou excusés : M. VISSE, GABASTON, LEGLISE, SANZ.

Secrétaire de séance : M. CARRERE

OBJET : FINANCES - ABATTOIR - BUDGET AUTONOME en M14 soumis à TVA - MODIFICATION DU BP 2023

RAPPORTEUR : Fernand MARTIN, Vice-Président

Par délibération n°2023/12 en date du 9 février 2023, le budget primitif 2023 du budget autonome ABATTOIR a été adopté comme suit :

	Prévisions
Investissement	
Dépenses	113 056,93 €
Recettes	113 056,93 €
Fonctionnement	
Dépenses	88 684,10 €
Recettes	88 684,10 €

Sur le budget autonome ABATTOIR pour l'exercice 2023 transmis et joint à la délibération n°2023/12, la section d'investissement les dépenses et recettes s'élevaient à 113 056,96 €.

Il est proposé au Conseil Communautaire de demander l'annulation et le remplacement de la délibération 2023/12 en date du 9 février 2023 par la présente.

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ADOPTE** le présent rapport ;

- **APPROUVE** l'annulation de la délibération n°2023/12 du 9 février 2023 ;

- **ADOPTE l**e budget primitif 2023 de l'ABATTOIR, budget autonome de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

Envoyé en préfecture le 08/06/2023
Reçu en préfecture le 08/06/2023
Publié le
ID : 064-246400337-20230601-D2023_70-DE

	Prévisions
Investissement	
Dépenses	113 056,96 €
Recettes	113 056,96 €
Fonctionnement	
Dépenses	88 684,10 €
Recettes	88 684,10 €

Le Président

Jean-Paul CASAUBON